



Eau potable changement du mode de gestion

À compter du 1er janvier 2022, le mode de gestion du service public de l'eau potable de la Communauté de Communes de la Brie Champenoise évolue sur une partie du territoire.

Depuis le 1 er janvier 2022, la facturation de l'eau et/ou de l'assainissement, ainsi que les interventions sur les fuites et les remplacements de compteurs sur les communes et hameaux précités seront effectués par SUEZ EAU FRANCE. Aucune démarche n'est à effectuer par les abonnés, toutes les données concernant les abonnements et les compteurs sont transmises à SUEZ EAU FRANCE par les services de la CCBC, afin de garantir la continuité du service de distribution d'eau potable.

Cette partie du territoire est historiquement gérée en régie. Le mode de gestion ne sera pas modifié et le service continuera à être exploité directement par les services de la CCBC en 2022, avec l'assistance d'un marché de prestations de service pour les réparations et gros entretiens ne pouvant être réalisés en interne.

La facturation et les demandes d'abonnement au service de l'eau devront être effectuées auprès du nouvel exploitant à compter du 1er janvier 2022, et ne seront plus possible auprès des services de la CCBC. L'exploitant retenu et ses coordonnées seront communiqués en fin d'année 2021.

Contact

SUEZ :

- information, facturation : 09 77 408 408
- du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h
- urgence (fuite, coupure d'eau,...) : 09 77 401 120

7j/7 et 24h/24

CCBC :

- 03 26 81 00 27
- urgence : 03 26 81 36 61